

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [bouchardpilon-camille-cssbj-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/ee7744ff494b80fb47c85d09)
<https://www.cadre21.org/membres/ee7744ff494b80fb47c85d09>

Date d'obtention : 2026-01-27 16:34:01

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens l'importance d'adopter une posture éducative et sans jugement face aux enjeux liées à la sexualité chez les jeunes. Je retiens aussi l'importance de la relation d'aide comme élément central de l'intervention. Établir un climat de confiance et de sécurité permet aux jeunes de s'exprimer librement et aide à avoir une intervention plus efficace et respectueuse. La méthode Sexto nécessite aussi de faire une analyse nuancée des situations en distinguant l'exploration sexuelle normale, des comportements à risque ou préoccupant.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je pense que la formation va modifier mes futures interventions en adoptant une posture plus réflexive et plus nuancée face aux enjeux liés à la sexualité chez les jeunes. Elle me permettra aussi, je pense, de mieux analyser les situations en tenant compte du développement et du contexte plutôt que de réagir uniquement aux faits observés. Cette formation va aussi également influencer la façon dont j'entre en contact avec les jeunes en mettant davantage l'accent sur la création d'un climat de confiance et de sécurité. Il me sera aussi possible d'intervenir, de façon plus préventive et éducative grâce à la formation. Cette formation va aussi renforcer ma compréhension du cadre légal et des limites de la confidentialité, ce qui me permettra d'intervenir avec plus de clarté, de cohérence et de professionnalisme.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais devoir porter une attention particulière à ma façon d'intervenir, afin de favoriser un climat de confiance propice au dialogue, je devrais également tenir compte du développement et de l'âge de l'élève en évaluant, si les comportements s'inscrivent dans une exploration sexuelle normale ou autre.. Une vigilance particulière devrait être accordée aux notions de consentement et de rapport de pouvoir. Il sera aussi essentiel d'analyser le contexte global de la situation, et je devrais respecter le code légal et les limites de la confidentialité, tout en demeurant attentive au signe existant des mesures de protection ou une référence vers des ressources appropriées.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

